

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DIRECTION DES ARCHIVES
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

Protectorat français au Maroc

Archives de la direction de l'Intérieur
de la résidence générale de France au Maroc

sous-série « Dossiers nominatifs »

1912–1961



1 MA/282/1–229

Répertoire numérique,
Nantes, février 2011

En couverture : le chef rifain Abdelkrim El Khattabi à bord de l'*Amiral Pierre*, qui le conduit en exil à La Réunion, début octobre 1926 (détail); à droite sur la photo, son frère M'hamed (?)

Cote : FR MAEE 1 MA 282/8

CONTEXTE

Origine

La collection des dossiers nominatifs du protectorat français au Maroc a été rassemblée successivement par la direction des Affaires indigènes (1917–1936), la direction des Affaires politiques (1936–1944), la direction de l'Intérieur (1944–1955) puis la direction générale de l'Intérieur (1955–1956) de la résidence générale de France au Maroc.

Biographie ou histoire

À l'instar de la collection des bulletins de renseignement dont elle constitue le pendant, la collection des dossiers nominatifs a été tenue durant tout le protectorat; elle a même survécu de quelques années au régime, puisque quelques documents lui sont ajoutés par l'ambassade de France au Maroc jusqu'en 1961, date à laquelle la collection cesse d'être alimentée.

Modalités d'entrée

Rapatriement administratif en provenance de l'ambassade de France au Maroc, héritière de la résidence générale.

CONTENU ET STRUCTURE

Présentation du contenu

C'est sur une période de pratiquement cinquante ans que s'étale cette collection, patiemment constituée de tous les renseignements collectés et centralisés à Rabat par les services politiques du protectorat et portant sur des individus précis : parmi ces derniers, beaucoup sont des Marocains mais on trouve aussi des personnalités du monde arabe ou européen; le point commun entre eux est qu'ils ont suffisamment marqué le paysage politique de l'empire chérifien pour avoir mérité l'attention de la résidence générale. Au premier rang figurent naturellement les notables, les nationalistes et autres dissidents.

Même si le titre de la série pourrait le laisser penser, cet inventaire ne couvre pas la totalité des dossiers nominatifs à la charge de la direction de l'Intérieur. Seuls sont décrits ici les dossiers appartenant à la *collection dite « Dossiers nominatifs »* et cotés « DN ». Il reste d'autres gisements de dossiers nominatifs dans les archives de la direction de l'Intérieur, principalement les articles :

- 932 à 966 : dossiers des chefs indigènes¹, cotés « S.4b »;
- 719 à 723 et 858 : dossiers des cadis, cotés « R.4 ».

Typiquement, un dossier nominatif se compose d'une notice biographique éventuellement réactualisée, de nombreuses notes de renseignements émanant soit du service des renseignements, soit des régions ou des contrôles civils, parfois de correspondances saisies avec leur traduction en français, etc. Les photographies de personnage sont assez rares, alors que les reproductions photographiques de documents manuscrits arabes apparaissent régulièrement.

Certains dossiers se limitent à quelques pages; d'autres occupent plusieurs cartons pour une seule et même personne, et contiennent quantité d'informations de première main souvent méconnues. C'est ainsi que l'on peut trouver la copie intégrale de la correspondance d'Allal El Fassi durant son exil au Gabon, ou celle des titres de propriété d'Abdelkrim El Khattabi.

¹ La distinction entre dossiers de « chefs indigènes » et dossiers nominatifs de notables est parfois bien confuse. Aussi vaut-il mieux consulter les deux séries pour toute personne ayant exercé une responsabilité de commandement dans l'administration marocaine du protectorat.

Tris, éliminations, sort final

Aucune élimination n'a été faite lors du classement au CADN.

Accroissements

Fonds clos.

Mode de classement

Classement réalisé par Damien Heurtebise, conservateur du patrimoine, et terminé en novembre 2009.

Au moment de son rapatriement à Nantes avec les archives du protectorat, la collection des dossiers nominatifs était divisée en deux lots : d'une part, la série A (204 liasses) de l'inventaire no 1 dit « Rabat-ambassade », et, d'autre part, les articles 820–848, 862 et 864 de la direction de l'Intérieur. Dans un cas comme dans l'autre, l'état de versement se bornait à indiquer généralement « Dossiers nominatifs », sachant que cette description valait pour l'ensemble des articles 820–873 où se trouvaient mêlés dossiers de chefs marocains (cote S.4b) et dossiers nominatifs (série DN).

Le travail de classement a consisté à rassembler les seuls dossiers appartenant formellement à la série DN et à joindre les dossiers des anciens chefs marocains aux dossiers du commandement indigène (articles 932 à 966).

Le classement interne de la collection n'avait été modifié qu'une seule fois. Au départ, les dossiers individuels formaient le « chapitre XVIII » du plan de classement de la direction des Affaires indigènes; ils recevaient en outre un deuxième élément de cotation, topographique, du type : « casier 207 ». Le système a été refondu lors de la création de la direction des Affaires politiques (juin 1936), qui a inauguré la série « DN » et institué le classement alphabétique des dossiers.

Pour les Occidentaux, la lettre de référence est l'initiale du nom de famille. Pour les Marocains, ce peut être :

- le prénom (c'est le cas le plus fréquent),
- le nom de confrérie (« Kittani »),
- voire le titre (« Moulay »).

Un numéro permet de situer le dossier dans l'alphabet. Certains prénoms courants se sont vu attribuer une cote exclusive (par exemple, tous les Ahmed sont rangés sous la cote « DN11 »); d'autres cotes regroupent plusieurs noms dans l'ordre alphabétique (la cote « DN35 » va de Labeid à Layachi). Ce mode de classement est resté en vigueur aussi longtemps que la série a été alimentée; il a donc été maintenu à Nantes au moment du traitement de la série. Pour toute recherche sur un nom arabe, il importe par conséquent d'explorer les trois possibilités de classement décrites ci-dessus. Un fichier nominatif des noms marocains, placé en fin de série (articles 217 à 228), renvoie non seulement aux dossiers nominatifs mais aussi à tous les autres dossiers politiques de la direction de l'Intérieur.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Conditions d'accès

Archives publiques. Fonds entièrement communicable en 2012, à l'exception d'un dossier de l'article 133.

Conditions de reproduction

Libre reproduction pour un usage personnel.

Langue et écriture des documents

Français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

État matériel satisfaisant, à l'exception de quelques cartons atteints de moisissures.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Sources complémentaires

Comme indiqué ci-dessus, voir les dossiers des chefs indigènes et des cadis, dans les archives de la direction de l'Intérieur.

CONTROLE DE LA DESCRIPTION

Instrument de recherche

Répertoire numérique, par Damien HEURTEBISE, conservateur du patrimoine, Nantes, février 2011

Inventaire

Dossiers nominatifs²		
1MA/282/1	ABBAS à ABULAFIA	DN1
1MA/282/2	ABDALLAH	DN2
1MA/282/3	ABDELAZIZ	DN3
1MA/282/4	ABDELAÏD à ABDELKEBIR	DN4
1MA/282/5	ABDELKHALEK à ABDUL	-
1MA/282/6-7	Abdelmalek Mahieddine, fils de l'émir Abdelkader	-
	6 - Famille de l'émir Abdelkader	-
	Affaire Abdelmalek et Si Mustapha ben Mahieddine, son neveu	-
	7 - Agissements d'Abdelmalek	-
1MA/282/8	ABDELKADER	DN5
1MA/282/9	ABDELKRIM	DN6
1MA/282/10-11	Mohamed ben Abdelkrim El Khattabi, ex-chef rifain ³	-
1MA/282/12	10 Abdelkrim en exil	-
	11 Famille et entourage d'Abdelkrim ; titres de propriété ; « divers »	-
	12 Surveillance de la correspondance ; évasion et agissements au Caire	-
1MA/282/13	ABDELHOUAB, ABDELOUAHAB	DN7
1MA/282/14	ABDERRAHIM à ABDERRAHMAN Chefchaouni	DN8
1MA/282/15	ABDERRAHMAN El Djay à ABDERRAMAN (Louis)	-
1MA/282/16	ABDESELAM (ABDESELEM) ben Abdallah à ABD. ben Amar	DN9
1MA/282/17	ABDESELAM (ABDESELEM) Benzekri à ABD. ben Taïeb	-
1MA/282/18	ACHOUR à AHMIDOU	DN10
1MA/282/19	Addi ou Bihi, caïd des Aït Izdeg puis gouverneur du Tafilalet	-
1MA/282/20		-
1MA/282/21	AHMED ben Abbès à AHMED Bahnini	DN11
1MA/282/22	AHMED Belghiti à AHMED Ghorbal	-
1MA/282/23	AHMED bel Hadj à AHMED El Khella	-
1MA/282/24	AHMED ben Lachemi à AHMED ben Mahmoud	-
1MA/282/25	AHMED ben Mansour à AHMED ben Mohamed	-
1MA/282/26	AHMED ben Mohamed à AHMED Zhalef	-
1MA/282/27	AïD à AKKOR	DN12
1MA/282/28	ALAMI à ALGRIN	-
1MA/282/29	ALI ben Abderrahman à ALI El Mesfioui	-
1MA/282/30	ALI ou Moha à ALI Zaki	-
1MA/282/31	ALLAL à ALTOUCHE	-
1MA/282/32-35	Allal El Fassi, chef de l'Istiqlal	-
1MA/282/36	ADROMER à ANFLOUS	DN13
1MA/282/37	ANGELO à AOMAR	-
1MA/282/38	AOUAD à ASSOU	-
1MA/282/39	ATAMIAN à AZULAY	-
1MA/282/40	Hadj El Ayadi, caïd des Rehamna	-
1MA/282/41	Mohamed AZERKANE, chef rifain	-

² Dossiers remontant à la direction des Affaires indigènes, à la direction des Affaires politiques ou à la direction de l'Intérieur, conservés à l'ambassade après 1956 et encore nourris pendant quelques années (1961?); classement alphabétique tantôt au prénom, tantôt au nom de famille.

³ Pour la période antérieure à l'exil, voir aussi Direction des Affaires indigènes, articles 187 à 200, et particulièrement le dossier nominatif conservé dans les articles 194 à 199.

1MA/282/42	BAADI à BAILLY	DN14
1MA/282/43	BALDOUS à BAYLET	-
1MA/282/44–45	Ahmed BALAFREDJ	-
1MA/282/46	BEAUCAMPS à BELAÏD	DN15
1MA/282/47	BELGHITI à BELTRAND	-
1MA/282/48	BENABDALLAH à BENAÏSSA	-
1MA/282/49	BENALI à BENDAOUD	-
1MA/282/50	BENDJELLOUN	-
1MA/282/51	BENDJELLOUN à BEN GHABRIT	-
1MA/282/52	BENHADY à BENNACEUR	-
1MA/282/53–54	BENNANI	-
1MA/282/55	BENNIS	-
1MA/282/56	BENNOUNA	-
1MA/282/57	BENOUATAF à BENSOUADA	-
1MA/282/58	BENTES à BERNOUSSI	-
1MA/282/59	BERRADA	-
1MA/282/60	BERRADA à BERTRAND	-
1MA/282/61	BEDREDINE à BISGAMBIGLIA	DN 16
1MA/282/62	BIAU à DE BLONAY	DN17
1MA/282/63	BOAS à BOUAYAD	DN18
1MA/282/64	BOUAZZA à BOUBEKER	-
1MA/282/65	BOUCHAÏB	-
1MA/282/66	BOUCHIRI à BOUHELLAL	-
1MA/282/67	BOUREQUAT à BOUZZEQUAT ⁴	-
1MA/282/68	BRABECK à BRAHIM ben Lhassen	DN19
1MA/282/69	BRAHIM ould Mimoun à BUTTIN	-
1MA/282/70	Brahim ben Abdallah El Hihi, pacha d'Agadir	-
1MA/282/71	CABANE à CISSE	DN20
1MA/282/72	CHABAL à CHENGUITTI	DN21
1MA/282/73	Chekib Arslan, directeur du journal <i>La Nation arabe</i>	-
1MA/282/74	CHEIKH à CHVETZOFF	-
1MA/282/75	CHERKAOUI	-
1MA/282/76	CLAUDEL à CURT	DN22
1MA/282/77	DACOSTA à VAN DILTEN	DN23
1MA/282/78	DIOURI	-
1MA/282/79	DIOURI à DIVET	-
1MA/282/80	DJEBLI à DJILLALI	-
1MA/282/81–84	DERKAOUI et confrérie des Derkaoua	-
1MA/282/85	DOLBEAU à DOUKKALI	DN24
1MA/282/86	DRISS ben Abdelkader à DRISS ben Djillali	
1MA/282/87	DRISS ben Faïda à DRISS Mohamedi	
1MA/282/88	DRISS ben Moussa à DRISS Zerad	
1MA/282/89	DRISSI à DUROUDIER	
1MA/282/90	ECHEINE à EYRAUD	DN25
1MA/282/91	FABRE à FAURE	DN26
1MA/282/92	FAYACHE à FUENTES	-
1MA/282/93	GABARY à GLORIEUX	DN27
1MA/282/94	Si Madani et Si Hammou Glaoui ⁵	-
1MA/282/95–100	Si Thami El Glaoui, pacha de Marrakech	-
1MA/282/101	GOISCHON à GUELLOULI	DN28

⁴ Contient un dossier au nom de Habib BOURGUIBA.

⁵ Voir aussi en DN 45 le dossier de Mohamed ben Madani El Glaoui.

1MA/282/102	GUERIN à GUMPEL	-
1MA/282/103	HAACK à HADDOU	DN29
1MA/282/104	Haddou ben Hammou El Boccayi, caïd rifain	-
1MA/282/105	HADI à HAJJI	-
1MA/282/106	HAJJoui	-
1MA/282/107	HAKIM à HARICHI	-
1MA/282/108	HARIZ à HAZERA	-
1MA/282/109	HAYOUNI à HIDOUSSI	DN30
1MA/282/110	HOCEINE à HYRA	DN31
1MA/282/111	IBRAHIM à JUNG	DN32
1MA/282/112	KABBADJ	DN33
1MA/282/113	KACEM à KADDOUR	-
1MA/282/114	KADIRI à KHALLEF	-
1MA/282/115	KASPERSKA à KHATIB	DN34
1MA/282/116	KHATTAB à KISSLING	-
1MA/282/117–120	KITTANI	-
	117-118 Si Abdelhaï El Kittani, chef de la confrérie Kittaniya à Fès	-
	119-120 Famille et confrérie des Kittani	-
1MA/282/121	KLEIN à KRAUSS	-
11MA/282/22	LABEID à LAGHZAOUI	DN35
1MA/282/123	LAHLOU à LAHOUCINE	-
1MA/282/124	LAHSSEN, LAHCEN, LHASSEN	-
1MA/282/125	LAMAZERE à LARAKI	-
1MA/282/126	LARBI	-
1MA/282/127	LAREDO à LAYACHI	-
1MA/282/128	LE BRET à LIAZID	DN36
1MA/282/129	LERICHE et LEVY	DN37
	LOEB à LYEMNI	DN38
1MA/282/130	MAANINOU à MAHIEDDINE	DN39
1MA/282/131	MAHJOUB à MAMI	-
1MA/282/132	MAMMERI à MANSOUR	-
1MA/282/133	MANSOURI à MAZET	-
1MA/282/134–135	MA El Aïnin	-
	134 Confrérie des Ahl Ma El Aïnin	-
	135 Merrebi Rebo, prétendant au trône	-
1MA/282/136	M'BAREK à MEKKI	DN40
1MA/282/137	MEKOUAR	-
1MA/282/138	MELAÏNA à MFEDEL	-
1MA/282/139	M'HAND à MLAH	-
1MA/282/140	MOHA à MOHR	DN41
1MA/282/141	MOKHTAR	-
1MA/282/142	MOKRI à MONNIER	-
1MA/282/143	MONTAGNE (Auguste), colon	-
1MA/282/144	MONTIAS à MOURAD	-
1MA/282/145	MOUSSA à M'TOUGGUI	-
1MA/282/146	MUSSARD à MUSTAPHA	-
1MA/282/147	MOHAMED ben Abbès à MOHAMED ben Abdeljellil	DN42
11MA/282/48	MOHAMED ben Abdelkader à MOHAMED ben Abdelmoumen	-
1MA/282/149	MOHAMED ben Abdelouahab à MOHAMED ben Abdesselem	-
1MA/282/150	MOHAMED Achach à MOHAMED ben Ahmed	-
1MA/282/151	MOHAMED ben Aïda à MOHAMED Ameziane	-
1MA/282/152	MOHAMED Amine à MOHAMED ben Boubékeur	-
1MA/282/153	MOHAMED ben Bouchaïb à MOHAMED ben Dahan	-
1MA/282/154	MOHAMED ben Daoud à MOHAMED Drider	DN43

1MA/282/155	MOHAMED ben Driss	-
1MA/282/156	MOHAMED ben Embarek à MOHAMED Guennoun	-
1MA/282/157	MOHAMED ben Haddou à MOHAMED bel Hazziti	-
1MA/282/158	MOHAMED bel Hitimi à MOHAMED El Korri	-
1MA/282/159	MOHAMED ben Lachemi à MOHAMED ben Larbi Lalaoui	DN44
1MA/282/160	MOHAMED ben Larbi El Majboud à MOHAMED Lougzani	-
1MA/282/161	MOHAMED ould Maalem à MOHAMED Maazouzi	DN45
1MA/282/162	MOHAMED El Mehdi à MOHAMED ben Mohamed ben Aomar	-
1MA/282/163	MOHAMED ben Mohamed El Araki à MOHAMED ben Mohamed El Menhebi	-
1MA/282/164	MOHAMED ben Mohamed ben Moqaddem à MOHAMED ben Mustapha	-
1MA/282/165	MOHAMED ben Naceur à MOHAMED Ronda	DN46
1MA/282/166	MOHAMED ben Rahal ben Chebli, ex-caïd des Zemran	-
1MA/282/167	MOHAMED ben Saad ed-Dine à MOHAMED Soussi	-
1MA/282/168	MOHAMED Tadili à MOHAMED Touzani	-
1MA/282/169	MHAMMED Zeghari	DN 47
	MOULAY Abdallah à MOULAY Abderrahman ⁶	DN48-49
1MA/282/170	MOULAY Abdesselam à MOULAY Athmani	-
1MA/282/171	MOULAY Chérif à MOULAY Hassan El Alaoui	DN50
1MA/282/172	MOULAY Hassan ben El Mehdi à MOULAY Idriss ben Mamoun	-
1MA/282/173	MOULAY Idriss ben Abdelali Drissi, chérif des Aliya	-
1MA/282/174	MOULAY Ismaïl à MOULAY Mamoun	-
1MA/282/175	MOULAY Mehdi à MOULAY Zine	-
1MA/282/176–178	NACIRI	DN51
	176–177 Famille et confrérie des Naciri	-
	178 Mekki ben Mohamed Lyamani Naciri, chef du parti de l'Unité et de l'Indépendance	-
1MA/282/179	NACEUR à N'TIFI	-
1MA/282/180–185	OUAZZANI	DN52
	180 Abdeljebbar à Abdallah Ouazzani	-
	181 Brahim ben Abdallah El Ouazzani, nationaliste	-
	182 Driss Lalami à Moulay Ali El Ouazzani	-
	183 Moulay Idriss à Thami El Ouazzani et divers	-
	184–185 Mohamed ben Hassan Ouazzani	-
1MA/282/186	ODINOT (Paul) à OMAR (AOMAR) ben Ahmed	-
1MA/282/187	OMAR (AOMAR) ben Ali à AOMAR ben Tayeb	-
1MA/282/188	OMAR El Youssi	-
1MA/282/189	ORUETA à OZANNE (Henri)	-
1MA/282/190	PAGE (Léon) à PERONNIA (Henri)	DN53
1MA/282/191	PERRAT (André) à QUINTARD (Lucien)	-
1MA/282/192	RACHID à DE RANCOURT (Achille)	DN54
1MA/282/193–194	RAÏSSOULI	-
1MA/282/195	RECHID à REZKALLAH	-
1MA/282/196	RIBES à RUIZ	-
1MA/282/197	SAADANI à SARTOUT (Henri)	DN55
1MA/282/198–199	SBIHI	-
	198 Abdellatif Sbihi	-
	199 Abdellatif Sbihi et famille Sbihi	-
1MA/282/200	SEBTI	-
1MA/282/201	SADIK à SHUKRI	DN56
1MA/282/202	SIBENALER (Paul) à SKIREDJ	-
1MA/282/203	SLAOUI à SUISSA (Gaston)	-
1MA/282/204	TAGHI à TAÏBI	DN57

⁶ Contient le dossier de Moulay Abdelaziz, ex-sultan.

1MA/282/205	TAÏEB (TAYEB) à TAYLOR	-
1MA/282/206	Famille TAZI	-
1MA/282/207	Famille TEMSAMANI	-
1MA/282/208	TEKKOUK à TRIAÏ	-
1MA/282/209–211	TIDJANI	DN58
	209 Activités de la confrérie des Tidjania	-
	210 Adepts de la confrérie des Tidjania	-
	211 Ahmed Tidjani à Tayeb Tidjani	-
1MA/282/212	TISSAFI à TRUCHY (Grégoire)	DN59
	VALABREGUE (André) à VOGT (Arthur)	DN 60
	WALTER (Jacques) à WOLF (Natan)	DN61
1MA/282/213	Famille YACOUBI	DN62
1MA/282/214	YACOVLEVITCH (Charles) à YOUSSEF	-
21MA/282/15	ZAÏD ou Ahmed, dissident	DN63
21MA/282/16	ZABLAN (Emilio) à BEN ZIDANE	-
1MA/282/217	ZIMMERMAN (Robert) à ZOUANI	-

Fichier alphabétique

1MA/282/218–229 Fichier politique : Marocains (*classement alphabétique à partir du prénom ou du nom, mettant à part les « Mohamed »*)⁷

218	AAMI à ABDELMALEK
219	ABDELMEJID à AHMED ben Essouihli
220	AHMED ben El Fakir à ALLAL
221	AMADOU à BOUDJEMAA
222	BOULAHIA à DRISS
223	EDDAHBI à KATEB
224	KACEM à M'BARK
225	MEBROUK à RADJO
226	RAHAL à YAHIA
227	MOHAMED (A) à MOHAMED ben Brick
228	MOHAMED ben Caïd à MOHAMED ben Mustapha
229	MOHAMED ben Hadj Mohamed à MOHAMED Ziat

⁷ Fichier général des archives de la direction de l'Intérieur; renvoie aussi bien aux dossiers ci-dessus (cote « DN ») qu'aux dossiers des autres cotes.